



**Terres Neuves
du Sud Ouest**
association de céramistes

TNSO/ 1, place Durand de Bredon 82200 MOISSAC
Tél. 05 63 39 82 51 / tnsosecretariat@yahoo.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

31 JANVIER 2022

COMPTE-RENDU

L'AG de TNSO a commencé à 10 heures, au Centre Culturel, 24 rue de la Solidarité, 82200 Moissac.

PRÉSENTS :

Corinne Durr, Danièle Akrich, Bénédicte Desbardieux, Anne Grohens, Violette Vincent, Malika Arab, Dominique Thomas, Monique Vives, Christine Coutarel, Martin Dubedout, Pierre David, Fanny Campas-Dragon, Emmanuel Barrere, Céline cavallin, Marianne Holtz, Matthieu hettema, Céline Virot, Frederique Dupleich, Virginie Delepierre, Delphine Gohy, Martine Le Fur, Chantal Lumineau, Marine Feuillerat, Paul Carriquiry, David Anquetil, Alain et Nicole Morellini, Fred Le Fur, Benjamin Tailland, Remy Debouttière, Roland Cros, Yvan Bodin, Claudine Villand, Céline Blanc, Françoise Nugier, De Bellefroid Christophe, Martha Simeao, Marion Lebreton.

REPRÉSENTÉS:

Maryse Fontaine par Daniele Akrich ;
Valérie Bacon et Alexandra Courty par Malika Arab ;
Sohani Crockett, Marie-Ange Moratin et Sylvie Espagnol par Céline Blanc ;
Elodie Huyghe et Amélie Bonnet par Yvan Bodin ;
Manon Collot, Agnes Chapelet et Semka Debals par Remy Debouttière.
Christelle Caceres par Céline Cavallin ;
Christiane Loubersannes, Chantal et Norbert Camuzet par Roland Cros ;
Frederique Pieri, Alain Hubert et Stéphanie lambesseur par Christophe de Bellefroid ; Marie-Claire Johanny et Marie-Christine Charpentier par Corinne Durr ;
Carole Levy-Kerebel et Pascal frenoy par Delphine Gohy,
Laurie-Anne Harasse et Clémentine Cozet par Matthieu Hettema,
Irene Gourrier et Piot gallot par Frederik Le Fur,
Isabelle Brault par Marion Lebreton,
Martine et Claude Norek, Marie-Pierre Charpail par Françoise Nugier,
Cécile Laporte par Martha Simeao,
Solène Bucci par Benjamin Tailland,
Sophie Voisin par Dominique Thomas,
Françoise Louste et Nadia Chiodi par Claudine Villand,
Cécile Dussaud par Violette Vincent,

EXCUSÉS :

Claire Chaouat, Paulette Serres, Marie-Line Baschieri, Gaëlle Guillard, Lyne Langelloti, Henri Moreno, Yves Pouteau, Julia Canton, Christian Cros, Neusa Dias, Emilie Hobbelman, Dorothee leoni, Fanny Schaeffer, Sandrine Sueres, Anne saltel.

37 présents, 34 représentés.

Soit 71 votants

(Les nouveaux adhérents 2022 ne votent pas à l'AG extraordinaire,
ni le bilan moral et le compte-rendu financier 2021.)

ORDRE DU JOUR

AG EXTRAORDINAIRE: CHANGEMENTS DANS LES STATUTS (votes)

.....

LE MOT DE LA PRESIDENTE – BILAN MORAL (votes)

RAPPORT FINANCIER / TRESORERIE de TNSO (votes)

PRESENTATION DES NOUVEAUX ADHERENTS

LES MARCHÉS DE TNSO: Lauzerte et Saint-Céré 2021

LES BOUTIQUES : *Le Pot à l'envers, L'Escale Céramique, la Cité Potière*

Présentation et distribution de la PLAQUETTE TNSO 2022

Des informations sur le SITE INTERNET de TNSO en 2021

Le CNC : éclairages, discussions et projets en cours

AAF

ÉLECTION DU CA

Questions diverses

AG EXTRAORDINAIRE

(ANNEXE 0)

Cette année, le conseil d'administration de TNSO a décidé de remettre à jour les statuts de TNSO. Une AG extraordinaire a donc précédé notre AG annuelle, afin de soumettre aux adhérents ces dits statuts, et de procéder aux votes.

En 2021, une demande a été faite auprès des AAF pour évaluer la situation de TNSO au regard de la fiscalité. Cela nous a conduit à devoir clarifier et préciser l'objet social de l'association (dans le cas par exemple d'une signature de bail pour une boutique). Ces changements ont été effectués en lien avec une restructuration complète de la trésorerie et des documents comptables de l'association.

L'article 2 a été modifié (objet social de l'association), pour préciser notamment que l'association n'exerce pas, via ses adhérents, une activité commerciale d'achat pour revendre.

Quelques discussions ont suivi suite à la modification de cet article.

L'article 6 a été modifié, afin de permettre d'autres solutions que la radiation immédiate, lorsqu'un membre de l'association commet une « faute ».

L'article 7 (affiliation) a été rajouté et modifié comme suit le jour de l'AG :

« TNSO peut adhérer ou quitter d'autres associations, unions ou regroupements par décision de tous les adhérents votants, lors d'une assemblée générale ».

L'article 8 (ressources) a été clarifié et précisé.

L'article 10 (assemblée générale ordinaire) également :

« Les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité des votes exprimés ».

Cette ligne a donné lieu à de nombreuses discussions et désaccords.

Faut-il tenir compte des abstentions, censées pouvoir modifier le résultat ? Ou faut-il, au contraire , ne pas en tenir compte et s'en tenir à l'engagement des votes exprimés? En supposant que les adhérents s'expriment, bien entendu. Cette dernière solution a finalement été gardée.

Dans l'article 10 encore, et dans le cas d'une impossibilité de se réunir, l'association s'est donnée la possibilité d'organiser une assemblée générale par voie dématérialisée (mails, visio-conférence).

Votes : **Les statuts sont votés à l'unanimité.**
Ou à la majorité : 68 Pour
3 Abstentions (Malika + 2 pouvoirs)

AG ORDINAIRE

BILAN MORAL

(Présidente Claudine Villand)

« Bonjour à tous et bienvenue à notre Assemblée Générale,

L'année 2021 s'est déroulée encore sur fond de pandémie, avec une période de confinement d'un mois et demi, de début avril au 18 mai.

Cela dit, les boutiques de *TNSO* s'en sortent plutôt bien,

Le Pot à l'Envers a réalisé un chiffre total de cession d'oeuvres de 49.682 €, en progression de 9,9 % par rapport à 2020, une hausse de 228,25 % des invités *TNSO*.

Pour *L'Escale Céramique*, petite baisse de CCO de 41.013 € pour 2021 contre 41.838 € en 2020.

La Cité Potière quant à elle affiche un total de chiffre de cession d'oeuvres de 104.781 € contre 79.657 € en 2020, invités compris.

Concernant les marchés de potiers,

Lauzerte avec 32 potiers, a réalisé un CCO de 52.657 € avec une moyenne de 1.646 € et 4700 visiteurs.

Saint Céré a réalisé un CCO de 44.000 € avec 34 potiers et une moyenne de 1.300 € (à noter que ce marché n'a pas reçu de subvention en 2021).

A l'automne, nous avons eu le plaisir de recevoir à Moissac le *CNC* pour son AG. Les membres du Collectif et de *TNSO* ont pu se retrouver au Centre Culturel le 6 octobre pour l'AG, puis ont été hébergés à l'ancien carmel sur les hauteurs de Moissac, l'intendance ayant été assurée par *TNSO*.

Le lendemain était consacré à une discussion autour du sujet « optimiser la commercialisation de la céramique des petits ateliers d'aujourd'hui ».

Les participants du *CNC* ont beaucoup apprécié l'accueil qui leur a été réservé de la part de notre association et sont repartis enchantés.

Le nombre des adhérents de *TNSO* a augmenté, de 77 à 87.

Encore une fois, je tiens à remercier les acteurs de *TNSO* qui prennent de leur temps pour le bon fonctionnement de notre chère association !

A rappeler que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Et enfin, je remercie au nom de *TNSO*, Les *AAF*, le *CNC*, la Région Occitanie, le Conseil Départemental du Tarn et Garonne, ainsi que les communes de Montauban, Lauzerte et Saint Céré pour leur soutien. »

Vote : **Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.**

RAPPORT FINANCIER

(Trésorières Céline Blanc et Françoise Nugier)

(ANNEXE 1)

Céline Blanc, accompagnée de Françoise Nugier, présente le rapport : Dépenses et recettes, cotisations, affiliations au *CNC* et *AAF* (détail annexe 1).

L'association va bien. Le bilan de l'année 2021 est bon.

Le solde réel au 1er janvier 2022 est de 18807€.

La balance est positive et en progression: 326€ auxquels il faut ajouter 1478€ (participation frais type assurance, publicité, plaquette...) de *l'Escale* qui n'ont pu être versés qu'en janvier 2022 mais compte pour le bilan de 2021.

Soit un total de 1804€ de balance pour l'association cette année.

Les boutiques la *Cité Potière* et le *Pot à l'Envers* vont bien: hausse du CCO, balance positive.

L'Escale a fait une année plutôt bonne mais le mois de décembre, qui est d'habitude l'un des meilleurs mois, a été décevant cette année. Ce qui a fait baisser le CCO.

L'escale souhaite faire des économies cette année pour commencer le remboursement de sa dette envers *TNSO* et *Le Pot à l'Envers*.

La trésorerie des marchés de *Lauzerte* et de *Saint Céré* est bonne également.

Provisions pour 2022: *Lauzerte*: 1367€ - *St Céré*: 2654€.

Nous pouvons donc dire que malgré les conditions actuelles difficiles, *TNSO* se porte bien et ses projets perdurent et progressent.

Merci Céline et Françoise !

Les votes : Le bilan financier est voté à l'unanimité.

PRESENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Bienvenue aux 14 nouveaux adhérents à *TNSO* (courant 2021 et candidatures 2022)!

Il y a eu 3 départs de l'association.

5 nouveaux adhérents sont présents lors de l'AG, et se présentent :

Fanny Campas-Dragon, Emmanuel Barrere, Pierre David, Bénédicte Desbardioux, Marianne Holtz

Les autres nouveaux adhérents cette année sont :

Valérie Bacon et Amélie Bonnet, arrivées dans le courant de l'année 2021.

Julia Canton, Stephanie Lambesseur, Elodie Huyghe, fanny Schaeffer, Anne Saltel, Sophie Voisin et Cécile Laporte.

LES MARCHÉS

SAINT-CERE

(ANNEXE 2)

Yvan fait un bilan très positif de la 23ème édition.

Le CCO s'élève 44204€ avec une moyenne de 1300€ par potier.

Le public comme les exposants étaient ravis.

Sur 34 exposants, 50% faisaient parti de TNSO. La rotation se fait toujours sur 2 ans.

L'idée est lancée de faire des affiches plastifiées et donc réutilisables pour faire des économies.

Les partenariats (Mairie, AAF, Région Occitanie et Communauté de Communes) aident au bon fonctionnement du marché.

Par contre, l'aide humaine pour l'organisation manque grandement.

Il n'y a plus que Yvan et Ben.

Il faudrait de l'aide dès maintenant, avant le marché (installation) et après (rangement).

Ils ont également besoin d'aide pour l'installation et la tenue du stand « bol solidaire », ce qui a déjà été dit. Pour l'instant, la tenue de ce stand se fait par 2 potiers du marché en même temps que leur propre stand. Pour que ça fonctionne mieux (car c'est encore trop léger contrairement à d'autres marchés), il faut que ceux qui en sont chargés prennent le temps de rendre ce stand plus voyant, plus attrayant, et de mettre les pièces en valeur.

Ils ont aussi besoin d'aide pour monter un Café Céramique.

Il y a eu un problème de gardiennage. Je ne nommerai pas l'entreprise pour éviter toute dénonciation mais ce n'est pas la 1ère fois...

LAUZERTE

(Alain Morellini)

(ANNEXE 3)

C'était la 15ème édition cette année. 32 potiers (dont 20 de TNSO) étaient présents, du Sud Ouest mais aussi d'autres contrées (dont la Catalogne).

Le thème cette année, comme à *Saint-Céré* : « Drôle d'Oiseau ».

Le marché des potiers, est la manifestation qui apporte le plus grand nombre de visiteurs à Lauzerte (information donnée par l'Office du Tourisme). D'ailleurs, un grand merci à Clare Brigstoke et Michael Whitehouse pour avoir magnifiquement effectué l'accueil et le comptage des visiteurs, et toujours bénévolement.

Merci à Martine Le Fur pour avoir animé « *l'atelier Pitchoun* » qui a attiré un large public, petits et grands.

Toujours de nombreux moyens pour la communication (50% du budget) mais ça porte ses fruits.

Les visiteurs sont toujours là et de plus en plus nombreux chaque année.

Tout petit déficit au niveau de la trésorerie cette année : - 247€ .

La rotation des exposants est toujours sur 3 ans.

Une aide pour plier après le marché de la part des potiers de TNSO présents serait **vraiment** la bienvenue.

À PROPOS DE NOS BOUTIQUES

(Daniele Akrich, Céline Blanc, Françoise Nugier, Alain Morellini,
Corinne Durr et beaucoup d'autres)

(ANNEXE 4)

L'ESCALE – MONTAUBAN

Fred fait le point sur la boutique.

Elle se porte pas trop mal. L'année a été plutôt stable sauf sur le mois de décembre où une forte baisse du CCO a été constatée.

Mais elle subit tout de même les effets du Covid.

Les frais de fonctionnement restent les mêmes.

L'Escale souhaite faire des économies cette année pour pouvoir rembourser sa dette envers *TNSO* et *Le Pot à l'Envers*..

Les invités ont peu vendu, encore.

Les travaux sont toujours là mais doivent (enfin) se terminer courant 2022. Idem pour le Covid...?!

Ça reste une boutique de ville, avec une clientèle moins affluente que sur les autres boutiques qui fonctionnent avec le tourisme. Mais cette clientèle reste fidèle.

LE POT A L'ENVERS – MOISSAC

Il y a toujours 12 exposants permanents.

CCO en 2021: 49632€ . On observe une hausse de 9,99% par rapport à 2020.

Les invités ont beaucoup plus vendu que l'année précédente.

Les frais généraux sont stables et les frais de fonctionnement sont en baisse.

Les divers travaux prévus, dont la peinture des 2 vitrines et le remplacement des enseignes de la façade, ont été réalisés.

Pour 2022, il est prévu divers travaux d'aménagements dont la rehausse des étagères.

La trésorerie est toujours bonne.

Conclusion d'Alain: « *l'année 2021 arrive à la 1ère place dans le classement par années, pour leurs chiffres de cessions d'œuvres !! Essayons de faire mieux en 2022, Mais sans La Cave Vide !!* »

LA CITE POTIERE - CARCASSONNE

L'ouverture, qui était prévu le 1er avril a été repoussée à la mi-mai (confinement) et a fermé au 8 novembre, fin des vacances de la Toussaint.

On a pu remarqué qu'en pleine saison, la clientèle française a remplacé la clientèle étrangère mais pas en basse saison. Malgré tout, cette année a été meilleure que 2020 malgré les conditions sanitaires.

En 2021, il y avait 18 permanents et 6 invités dont 1 membre de *TNSO*.

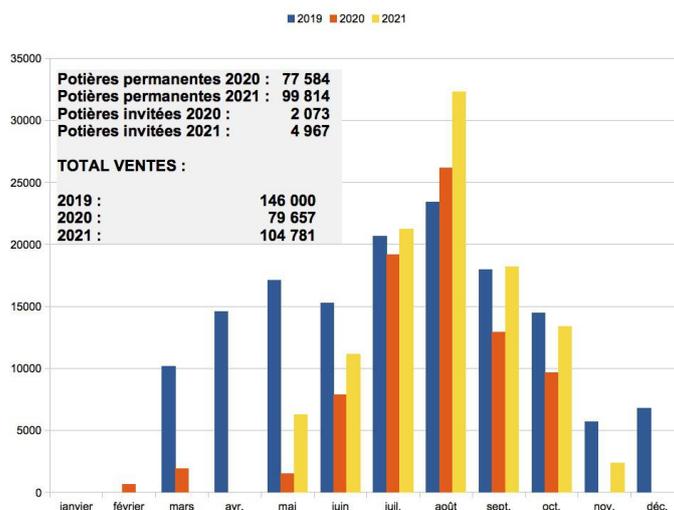
La part des charges a baissé. En 2019 et 2020, elle représentait 28%. En 2021, elle représentait 14%.

Le contrat bail professionnel est confirmé et est en cours de rédaction chez le notaire.

L'année 2022 commence avec une trésorerie de 1000€ (+ cotisations et participation des potières). (voir graphique ci-dessous)

Clé Potière 2019-2021 : les ventes

	2019	2020	2021
janvier	0	0	0
février	0	623	0
mars	10155	1884	0
avr.	14568	0	0
mai	17099	1493	6222
juin	15260	7870	11144
juil.	20635	19145	21237
août	23420	26129	32307
sept.	17943	12885	18154
oct.	14463	9628	13353
nov.	5681	0	2364
déc.	6778	0	0



Vous pouvez encore candidater pour être permanent en 2022.

Rappel des conditions: *une participation mensuelle fixe (loyer + assurance)*

Si nous sommes 20 exposants : 103€

Si nous sommes 19 : 108€

Si nous sommes 18 : 114 €

Le loyer sera payé par les potières sur 10 mois.

Normalement, nous aurons une répartition du loyer de 20 000€ annuel avec un loyer basse saison et un loyer haute saison (pour ménager la trésorerie).

Inutile de préciser que tout potier « homme » est le bienvenu bien sûr.

L'équipe doit se réunir courant mars.

Merci Danièle!

En annexe 4, vous trouverez plus de détails (tableaux et graphiques) des 3 boutiques TNSO.

LE SITE, FACEBOOK ET INSTAGRAM, PRÉSENTATION DE LA PLAQUETTE

(Danièle Akrich, Benjamin Tailland, Céline Cavallin, Frederik LeFur)

ANNEXE 5

LE SITE DE TNSO

Le site se maintient en terme de visiteurs.

Il y a eu un total de 37375 visiteurs cette année.

Les pages les plus vues sont :

La page d'accueil: 4900 visiteurs (+33% par rapport à l'an passé)

Les potiers: 3600 visiteurs (-25%)

(Voir graphique ci-dessous)

			37 375 % du total: 100,00 % (37 375)	37 375 % du total: 100,00 % (37 375)
1.	/		4 918	13,16 %
2.	/les-potiers.html		3 683	9,85 %
3.	/cours-stages.html		1 778	4,76 %
4.	/evenements/marche-potier-de-lauzerte.html		1 505	4,03 %
5.	/evenements/marche-potier-de-saint-cere.html		1 466	3,92 %
6.	/la-boutique/le-pot-a-l-envers.html		1 087	2,91 %
7.	/la-boutique/cite-potiere-carcassonne.html		1 051	2,81 %
8.	/evenements/marches-organises-par-les-adherents.html		730	1,95 %
9.	/index.php?option=com_content&view=article&id=77		609	1,63 %
10.	/la-boutique/l-escale-ceramique-montauban.html		506	1,35 %

Danièle a besoin de photos de bonne qualité de la boutique de *l'Escale* car celle du site est de mauvaise qualité. Ce qui ne fait pas bonne pub à la boutique (voir dernière ligne du graphique ci-dessus. Ceci expliquerait peut-être cela...?)

Pour ce qui est de l'hébergement du site, il y a quelques années, il avait fallu faire appel à la société *Bulle* pour passer de Joomla 2 à Joomla 3. Pour information, Joomla est un système de gestion de contenu (SGC) c'est-à-dire un programme permettant de créer un site internet, (une histoire de langage informatique). La société *Bulle* intervient depuis pour les problèmes techniques. Mais depuis 2 ans, Paul Carriquiry s'en occupe.

Danièle évoque le fait qu'il va sûrement falloir refaire des modifications pour le site dû au passage de Joomla 3 à Joomla 4.

La question de Danièle:

À combien s'évalue la provision* pour le site?

* la provision = montant restant de la participation des boutiques et marchés pour le site)

Pour la lettre d'information TNSO:

Nous avons actuellement 775 adresses.

(Petite précision: il n'y a que la CNIL qui est habilitée à détenir des listes d'adresses mail. L'autorisation des gens qui s'inscrivent ne suffit pas. Il faudra peut-être s'y pencher à un moment.)

L'audience varie entre 210 et 250 personnes qui ouvrent le mail.

Danièle ne reçoit aucun fichier d'adresses mail de la part de *l'Escale* et de *Saint-Céré* (à la *Cité Potière*, trop de gens de passage. À mettre en place peut-être l'année prochaine).

Pour les invités des boutiques: il faut que chacun envoie des photos accompagnées d'un texte. Sinon, la lettre va dans les spam. Si pas de texte, il n'y aura que leur nom sur la lettre.

FACEBOOK ET INSTAGRAM

Danièle a créé les pages facebook et instagram de *TNSO*.

Il y a 415 abonnés sur instagram et 621 sur facebook.

Elle a fait environ 70 publications : principalement présentation de potiers, informations sur les boutiques et marchés. Quelques informations sur les potiers qui organisent des portes ouvertes d'atelier...

Possibilité de programmer les publications, elle va essayer.

Rappel de Danièle concernant la manière de nous présenter pour la page Facebook:

- | | |
|----------------------------|---|
| 1. Nom Prénom | 5. Coordonnées que vous souhaitez mettre
(adresse, mail, tel...) |
| 2. Nom de l'atelier | |
| 3. Département | 6. Lien vers votre site |
| | 7. Lien vers votre page facebook |
| 4. Texte vous présentant | 8. Lien vers votre page Instagram |

Toujours valable: une grande carte d'**Occitanie**, interactive, avec un lien pour chaque potier.

Cette carte est disponible dans l'onglet « l'association ». Les liens renvoient directement à la page des potiers sur le site *TNSO*.

PLAQUETTE TNSO

La plaquette TNSO 2022 est arrivée!

Toujours au format de petit livret come les années précédentes. Toujours aussi jolie.

Plusieurs QR codes s'y trouvent, afin de lier cette carte aux divers liens virtuels que TNSO créé cette année (vers les boutiques, click&collect, la carte géographique et les ateliers).

Merçi à Daniele Akrich, Frederik Le Fur et Céline Cavallin!

CNC

(ANNEXE 6)

Pour rappel, le rôle du *CNC* est de défendre les adhérents, coordonner les actions des associations, les représenter auprès des pouvoirs publics, et faire remonter les associations au niveau national.

TNSO, c'est 87 adhérents. Nous avons droit à 1 délégué pour 20 adhérents, soit 4 délégués possibles cette année. Il reste donc 2 places si certains sont intéressés).

Délégués: Fred Le Fur et Dorothée Léoni.

Délégués suppléants: Marie-Pierre Charpail et Pierre François Gallot

Alain Hubert n'est plus délégué.

Un espace membre est accessible aux membres de *TNSO*.

Pour se connecter:

identifiant: TNSO

Mot de passe: Collectif@2022

Vous aurez ainsi accès à de nombreuses et précieuses informations, notamment sur les réglementations alimentaires.

Pour les retrouver:

- Connectez-vous à l'espace membre professionnel du CNC.
- Réglementation MCDA

Vous aurez accès à toutes les informations sur le sujet.

Il est préférable de commencer par **la boîte à outil** (accessible à tout le monde).

Tout est expliqué sur le site. C'est beaucoup d'information mais ça vaut la peine de s'y plonger pour essayer d'être le plus en règle possible et en cas de contrôle.

A ce propos, en décembre 2020-janvier 2021, une consultation publique a été organisée par la Commission Européenne (CE) tant pour les TPE (comme nous) que pour les grosses industries. Il y a eu une forte mobilisation de la part de la profession et d'autres secteurs des métiers d'art. Ce qui nous a rendu visible aux yeux de la CE.

Une nouvelle consultation publique est prévu par la CE dans le courant du 1er trimestre 2022, avant l'adoption des textes définitifs prévue pour le 2ème trimestre 2023.

Il est donc très important d'y participer à nouveau massivement.

(voir documents de Gilles Foray, coordinateur de la commission réglementation du Collectif National des Céramistes et du CNC sur le sujet en annexe 6)

En octobre dernier, TNSO a accueilli l'AG du CNC ainsi que le 1er « *Rendez-vous du CNC* » au centre culturel de Moissac. L'accueil a été très apprécié par toutes les personnes présentes. Notons que tout le monde peut assister à ces événements, délégués ou non. À l'automne prochain, l'AG du CNC, toujours suivi du « *Rendez-vous du CNC* » se dérouleront chez *Terre et Terres* à Giroussens.

Le Collectif Solidarité: créée en 2020 par le CNC mais qui est indépendant de ce dernier.

Paul Carriquiry reste le référent pour TNSO

Vous trouverez un courrier de la Présidente du *Collectif Solidarité*, Caroline Schwerdorffer, éclairant sur le rôle du Collectif et d'un nouveau projet en perspective (voir en annexe 6).

La Commission Développement Durable est constituée de trois personnes, dont Pierre-François Gallot (Piot), qui se réunissent tous les 15 jours pour traiter de différents sujets à propos de notre métier.

Cette commission a créé des « *fiches de bonne pratique* » visibles sur le site du CNC (mêmes codes de connexion notés plus haut).

Elle a aussi créé une page Facebook « *CNC-les céramistes et le développement durable* ».

Tout le monde y a accès et peut y participer. C'est un espace qui permet de collecter des idées, des suggestions et autres opinions sur le sujet.

Vous pouvez contacter Piot directement pour plus d'information.

AAF

(Chantal Lumineau - Secrétaire Générale d'AAF)

(ANNEXE 7)

Rappel pour les nouveaux adhérents :

Les AAF est le syndicat des métiers d'arts qui regroupe environ 1500 ateliers et également 130 associations dont la nôtre. Pour être adhérent, il faut être professionnel des métiers d'art et avoir

un chiffre d'affaire minimum de 10.000 €. Les professionnels dont le chiffre d'affaire est encore inférieur peuvent postuler pour être en « pépinière », ce qui donne la possibilité de faire des stages pour la vente, la gestion...

Les AAF apportent tout au long de la carrière une aide à la commercialisation de nos créations, en proposant des formations, des salons, des boutiques et galeries à Paris et en région.

Le point sur cette année:

L'annulation des salons a aussi touché AAF. Dès le début de la crise, des mesures ont été prises pour faire face à cela. AAF a notamment permis au plus grand nombre d'entre nous d'avoir les aides Covid.

L'aide que Monsieur Azuelos a apporté à TNSO est aussi destinée aux adhérents d'AAF pour faire face à des problèmes de gestions ou d'administration. Il est membre de HEC Solidarité Active qui a un partenariat avec Atelier d'Art de France.

Chantal insiste sur le fait que les priorités d'AAF sont toujours:

- De faire reconnaître nos droits auprès des pouvoirs publics notamment en ayant un code NAF et une harmonisation au niveau des statuts pour aboutir à une réelle reconnaissance des métiers d'art.
- D'aider à la commercialisation et par les formations les professionnels des métiers d'art. et....)
- Le soutien aux associations, ainsi qu'aux ateliers des professionnels.

De Chantal: « *Le fait d'être fédérés est plus que jamais indispensable et être adhérent à AAF est important, et je vous conseille vivement d'y adhérer.* »

Elle reste à la disposition de chacun si besoin.

La prochaine AG d'AAF se déroulera le 30 juin à PARIS.

ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TNSO

Cette année, Frédéric Le Fur, Chantal Lumineau, Matthieu Hettema, Dorothée Leoni, Corinne Duur sortent du Conseil d'Administration de TNSO.

Frederik Le Fur et Chantal Lumineau souhaitent se représenter au CA.

Martha Simeao présente sa candidature au CA.

Vote: Martha, Fred et Chantal sont élus à l'unanimité.
Nous sommes donc 13 au ca cette année.

QUESTIONS DIVERSES

Le sujet sur faire la différence entre les formations / stages professionnels et ceux de loisir est abordé, tant de la légitimité du formateur que du stagiaire.

2 problématiques en ressortent:

- Bien différencier les stages que les membres de TNSO proposent : stages professionnels ou stages de loisir.
- La question de l'éthique transmise par le formateur au stagiaire qui souhaite devenir professionnel.

La formation professionnelle et donc qualifiante implique de solides connaissances de la part du potier et une démarche sur du long terme de la part du stagiaire, avec une évolution permanente.

Le même type de questionnement avait déjà été abordé lors du 1er « *Rendez-vous du CNC* » en octobre dernier et avait suscité un débat intéressant et animé.

Il y avait l'exemple du site « *wecandoo : fabriquer un objet unique dans l'atelier d'un artisan* » qui met en lien des particuliers cherchant un artisan professionnel pour faire un stage de loisir dans divers domaines.

Mais qu'entendent-ils par « artisan professionnel »?

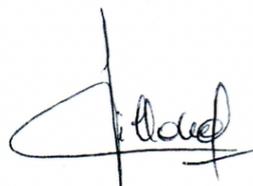
D'où la question de la vigilance sur la définition des termes « potiers professionnels » pour éviter toute incohérence qui risquerait de déprécier la profession auprès d'un public ne faisant pas forcément la différence.

A traiter sur une autre AG?

FIN

Il est approximativement 16h30. Fin de l'AG.

Claudine Villand, présidente de TNSO

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Villand', with a large, sweeping initial 'C'.